COMMUNE DE BRUGELETTE **ARRONDISSEMENT D'ATH** **PROVINCE DE HAINAUT**

Du registre aux délibérations du ***Conseil Communal***, il a été extrait ce qui suit :

Séance du 26 juin 2025

PROJET DE DELIBERATION

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre - Présidente
MM. STREBELLE et PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins
MM. NIEZEN, THYS, REDOTTE, TODARO et DUPRIEZ, Mmes KESSELS et DE BROYER, M. DE VISCH, Mme DESCLIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS, assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale - Secrétaire.

Excusés : /

OBJET : Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut - Assemblée générale ordinaire - 13 juin 2025 - Ordre du jour - Prise d'acte.

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu l'affiliation de la Commune à la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut ;

Considérant que la Commune de Brugelette a été convoquée à participer à l'Assemblée générale ordinaire de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut qui s'est déroulée le vendredi 13 juin 2025 ;

Vu la délibération du Conseil communal en séance du 17 avril 2025 désignant 1 représentant communal aux Assemblées générales de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut ;

Considérant l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut, à savoir :

1. Remboursement/Cession d'actions de Mr JP. Denis et Mme S. Decroyer ;
2. Rachat d'actions par Mme Catherine Poncin ;
3. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024 ;
4. Présentation du bilan et des comptes annuels 2024 ;
5. Rapport du Commissaire ;
6. Approbation du bilan et des comptes annuels 2024 ;
7. Affectation des résultats ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs ;
9. Décharge à donner au Commissaire ;
10. Désignation du Commissaire pour une nouvelle période de trois ans couvrant les années comptables 2025, 2026 et 2027 ;
11. Démission d'office des Administrateurs ;
12. Renouvellement et nomination des Administrateurs publics et privés ;
13. Fixation des indemnités et jetons de présence des Président(e), Vice-Présidente(e) et Administrateurs ;

Considérant les documents transmis par la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut, accompagnant l'invitation à cette Assemblée générale ordinaire ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Après en avoir délibéré ;

PREND ACTE :

Article 1er : Des différents points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de la Société Terrienne de Crédit Social du Hainaut qui s'est tenue le vendredi 13 juin 2025.

PAR LE CONSEIL COMMUNAL

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,
(s) Isabelle LIEGEOIS

Pour expédition conforme, délivré à Brugelette, en date du xx 2025.

La Directrice générale,

Karolina KOWALSKA

La Bourgmestre,

Isabelle LIEGEOIS